

PROCESSUS DE SELECTION

- Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :
 - une fiche de renseignement comportant les informations indiquées sur le formulaire de demande d'inscription (voir ci-après),
 - un Curriculum Vitae détaillé,
 - une photocopie légalisée des diplômes et certificats,
 - une lettre de motivation,
 - une photo d'identité (format passeport).
- Réception des dossiers de candidature au plus tard le 20 juin 2012, uniquement par courrier électronique. Les inscriptions seront closes dès que l'effectif de 30 aura été atteint.
- Le comité de sélection examinera les dossiers de candidature à compter du 21 juin 2012.
- L'acceptation au cours sera notifiée aux candidats sélectionnés au plus tard le 30 juin 2012.

Formulaire de demande d'inscription

(Voir modèle joint en version électronique ou le demander à l'adresse ci-dessous)

Nom :

Prénom(s) :

Nationalité :

Profession :

Adresse postale :

E-mail :

Tél. : Fax :

Financement : (frais de participation et autres dépenses payés

par) : Employeur/Organisation & adresse :

.....

.....

.....

.....

A accompagner du CV, lettre de motivation et 1 photo

FRAIS DE PARTICIPATION

Les frais de participation (droits d'inscription et frais pédagogiques) sont de 1 850 000 FCFA (2 821€). Ils doivent être réglés à l'AMP dès acceptation de la candidature.

Ces frais de participation incluent les prestations d'enseignement, le matériel pédagogique et les activités de terrain.

Tout désistement sera notifié au secrétariat de l'AMP :

- Plus de quatre semaines avant le début des cours, il donne lieu au remboursement intégral des frais de participation ;
- Entre quatre semaines et deux semaines avant le début du cours, il entraîne une retenue de 30% sur les frais de participation ;
- Moins de deux semaines avant le début des cours, il donne lieu à une retenue de 100% des droits d'inscription.

Logement et restauration

Le cours présentiel est résidentiel et l'hébergement des stagiaires en demi-pension s'effectue à l'IRSP de Ouidah (chambres climatisées). Le montant de la demi-pension est de 21 000 FCFA (32€) par jour, soit 609 000 FCFA (929€) pour 29 nuits. Les déjeuners sont pris sur le site de la formation.

Modalités de règlement

Le règlement des frais de participation en demi-pension doit être effectué par virement sur le compte bancaire de l'AMP ou par chèque de banque. Seuls les chèques compensables en euros et en FCFA UEMOA seront acceptés.

Adresser les demandes d'inscription à (uniquement par email)

Mme Sonia TONATO

**Objet : Formation Régionale Africaine
En Promotion de la Santé**

Email : stonato@aamp.org

03 BP 2309 Cotonou – Bénin

Tél. : +229 21 30 56 22 Fax. : +229 21 30 83 91

Site web : www.aamp.org



**Ouidah, Bénin
06 - 31 août 2012
Cours Présentiel**

**«La Santé Publique au service
du développement africain»**



CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA FORMATION

La Formation Régionale Africaine en Promotion de la Santé (FOPROSA) vise le renforcement des compétences des professionnels africains en promotion de la santé.

Elle s'inscrit dans un contexte d'engagement des pays à adopter la promotion de la santé comme principale approche en vue d'améliorer les performances des systèmes de santé. Cette initiative rentre en droite ligne dans la vision et les orientations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Dans le cadre de leur partenariat, l'Agence de Médecine Préventive (AMP) et l'Institut Régional de Santé Publique (IRSP), mettent à disposition des pays africains, un programme de formation innovant pour l'optimisation de la performance des stratégies et des politiques de santé publique.

La présente édition est développée avec l'Université Catholique de Louvain (RESO-UCL), l'Université Libre de Bruxelles (PROMES-ULB), Le Réseau Francophone International pour la Promotion de la Santé (REFIPS), l'Union Internationale de Promotion de la Santé et d'Education pour la Santé (UIPES), l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) et l'Organisation de Coordination pour la lutte contre les Endémies en Afrique Centrale (OCEAC).



Une des cours intérieures de l'IRSP à Ouidah



PUBLIC CIBLE

Ce cours s'adresse prioritairement :

- ⇒ Aux professionnels du secteur public : ministères en charge de la Santé, de l'Education, de l'Environnement, de l'Agriculture, et des collectivités locales.
- ⇒ Aux professionnels du secteur privé : organisations non gouvernementale (ONG), organisations de la société civile, bureaux d'étude ;
- ⇒ Aux professionnels des organisations internationales de santé et autres agences de développement : agences des Nations Unies, OOAS, OCEAC, etc. ;
- ⇒ Aux professionnels des universités et instituts de formation et de recherche, publics ou privés ;

BUT

- ⇒ Contribuer au développement communautaire par la promotion de la santé ;

OBJECTIF GENERAL

- ⇒ Renforcer les capacités des participants en promotion de la santé.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

A l'issue du processus de formation, le participant doit être capable de :

- ⇒ Elaborer des politiques de promotion de la santé ;
- ⇒ Analyser les besoins des populations sous l'angle de la promotion de la santé ;
- ⇒ Réaliser des projets et programmes en promotion de la santé ;
- ⇒ Construire un partenariat en promotion de la santé.

CONTENU DE LA FORMATION

Il concerne les stratégies, principes et processus d'intervention en promotion de la santé et se décline en unités d'enseignement (UE) comme suit :

UE 1 : Histoire de la promotion de la santé

UE 2 : Système de santé

UE 3 : Socio-anthropologie et promotion de la santé

UE 4 : Déterminants sociaux de la santé

UE 5 : Analyse de besoins en promotion de la santé

UE 6 : Principes de la promotion de la santé

UE 7 : Stratégies de la promotion de la santé

UE 8 : Méthodes en promotion de la santé

UE 9 : Politique de promotion de la santé et planification d'une intervention de promotion de la santé

UE 10 : Etapes du développement communautaire en promotion de la santé

THODES ET TECHNIQUES D'APPRENTISSAGE

- ⇒ La formation, centrée sur l'apprenant, vise à l'acquisition d'outils, techniques et méthodes de promotion de la santé et leur utilisation concrète et efficace en situation pratique. Les enseignements sont dispensés suivant les méthodes interrogative et de découverte, avec alternance des techniques d'apprentissage suivantes :

- exposés,
- simulations,
- études de cas,
- activités de terrain,
- exercices interactifs,
- ressources, pédagogiques,
- travaux individuel
- travaux de groupe

- ⇒ La formation se déroule en face à face pédagogique sur 4 semaines avec une activité de terrain.

EVALUATION PEDAGOGIQUE

- ⇒ L'évaluation est continue, formative et sommative
- ⇒ Chaque unité d'enseignement est évaluée séparément. A la fin de la formation un certificat est délivré aux participants qui obtiennent une moyenne d'au moins 12/20. Ceux qui n'auront pas satisfait cette condition reçoivent une attestation de participation.
- ⇒ Chaque unité d'enseignement (UE) pour laquelle un participant a obtenu une note d'au moins 12/20 sera créditée. Le crédit obtenu est capitalisable et transférable.
- ⇒ Les CECT peuvent être valorisés dans le cadre d'autres formations de niveau universitaire (LMD).